

**AVIS n° 2008/11-03**  
**relatif à l'habilitation de Université de Mulhouse -**  
**- École nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace (ENSISA)**  
**à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

- Vu la demande présentée par l'Université de Mulhouse,
- Vu le rapport établi par Mmes Corinne CABASSUD et Sylvie CHEVALET, et présenté lors de la séance plénière du 4 novembre 2008

**LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR A ADOPTÉ LE PRÉSENT AVIS :**

L'École nationale d'ingénieurs sud Alsace, école interne à l'Université de Mulhouse, prépare actuellement au diplôme d'ingénieur quatre spécialités.

Dans sa séance plénière du 30 juin 2008, la CTI a donné un avis favorable au renouvellement de l'habilitation pour deux ans à compter de la rentrée 2008 (mise en phase avec l'évaluation périodique) dans les spécialités : *Informatique et réseaux, Mécanique, Systèmes et signaux, et Textile et fibres.*

À cette occasion, l'école avait manifesté son intention de créer une nouvelle spécialité **Systèmes de production** en partenariat avec l'ITII Alsace. Un dossier complet de demande a désormais été fourni.

La formation envisagée vise à former des ingénieurs capables de maîtriser et de gérer le développement et d'optimisation de la production en milieu industriel. Elle serait proposée en apprentissage en lien avec le CFAI Alsace, et en formation continue dans des conditions d'alternance similaires à celles de l'apprentissage.

La formation bénéficie du soutien des partenaires professionnels qui ont contribué à la définition des objectifs de formation. Le référentiel des compétences demande toutefois à être finalisé en y incluant les compétences générales exigées de tout ingénieur. Les flux prévus sont de 22 apprentis.

Le cursus académique de 1800 heures est assuré pour l'essentiel par des enseignants de l'école. Les périodes en entreprise répondent à des objectifs de compétences spécifiques et doivent être valorisés en crédits ECTS. Une exposition des apprentis à l'international est prévue, ses modalités devront être précisées.

En conséquence, **la CTI émet un avis favorable à l'habilitation pour une durée d'un an** à compter de la rentrée 2009 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*) **de l'Université de Mulhouse** à délivrer le titre d'Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'Université de Mulhouse, dans la spécialité Systèmes de production, en partenariat *avec l'ITII Alsace*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 4 novembre 2008  
Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine le 2 décembre 2008

Le président



Bernard REMAUD